

## Rapport du chef d'établissement sur le budget 2021

La collectivité territoriale a alloué au collège pour le budget 2021 une dotation de fonctionnement d'un montant de 58 536.00 €.

Le budget prévoit des dépenses de viabilisation (après reversement du SRH) de 37 700€, soit plus de 60 % de la dotation globale de fonctionnement. Cette prévision des dépenses est constante par rapport à l'exercice précédent.

Les crédits pédagogiques sont préservés puisqu'ils constituent de façon pérenne une priorité.

Le chapitre spécial SRH est constant (82 400,00) pour s'adapter au nombre de rationnaires.

Les choix retenus pour ce budget prévisionnel 2021 sont les suivants :

- Comme les années précédentes, le budget se construit en déployant des efforts importants sur un axe essentiel : la politique pédagogique.
- Le financement du projet d'établissement (notamment Projet Eloquence et résidence d'artiste) reste bien visible même si le contexte actuel ne nous permet pas de prévoir de projet de sortie scolaire.

La construction du budget, indiquée ci-dessous, résulte des choix effectués en fonction des moyens disponibles :

- Activités pédagogiques : 14 075,05 (2020 : 24 980.85 € avec le voyage en Espagne)
- Vie de l'élève : 9 169,00 (2020 : 9 369.00 €)
- Administration et logistique : 56 792,18 (2020 : 60 902.08 €)
- Restauration et hébergement : 82 400 (2020 : 82 422.50 €)
- Bourses nationales : 15 000 € ( 2020 : 15 000 €)

A Lezay, le 23 novembre 2020

La principale



Lise Ialamov